

RES 2 - Evaluation des politiques publiques : une approche en termes d'analyse stratégique de gestion

Notes et références

Notes

- 3 Rappelons que pour suivre certaines des séances du cycle RES une prise de connaissance basique des travaux d'analyse stratégique de la gestion environnementale du groupe RGTE est très souhaitable. Voir notamment Mermet, Billé et al. (2005) et Mermet (2006 [1998]) – les deux textes sont disponibles en ligne sur le site-archivé de RGTE : <http://www.rgte.centre-cired.fr/rgte/>
- 28 Sur l'évaluation des zones humides, on peut consulter le rapport de l'instance d'évaluation (CIME 1994), les deux volumes du rapport préparé par AScA pour l'évaluation (Cattan et Mermet 1994), le chapitre qui y est consacré dans (Mermet 2006 [1998]), des papiers de bilan ou de réflexion par nous-même (Mermet 1996; Mermet et Barnaud 1999) ou d'autres (Lascoumes et Setbon 1996).
- 31 Ce transparent reprend les analyses présentées dans Mermet (1996).
- 42 Sur la question : y a-t-il vraiment une politique, voir la discussion approfondie dans Mermet (2006 [1998]).
- 45 Pour une discussion de l'impasse où peut conduire la tentation de définir précisément les limites des zones humides, voir Mermet et Barnaud (1997).
- 59 L'idée de la sur-organisation revient à dire que les problèmes d'environnement se posent souvent non pas tant parce qu'il y aurait un déficit de dispositifs de gestion de l'environnement, mais parce que s'accumulent déjà un excès de dispositifs (règles juridiques, programmes d'action publiques, acteurs administratifs ou économiques, etc.) qui ont un effet environnemental négatif.
- 61 Sur le dispositif analytique, voir RES 3.
- 66 L'évaluation des politiques en matière de zones humides illustre concrètement ce point en montrant la nécessité d'une articulation très étroite entre une stratégie de changement (par la mise en évidence de certains faits) portée par les chargés d'évaluation et les relations stratégiques entre les acteurs de la politique, dans lesquelles le chargé d'évaluation est lui-même pris.
- 71 Ce point est illustré concrètement par l'évaluation « zones humides ». En effet, la caractère interministériel de la procédure d'évaluation crée une situation concrète où une instance de pouvoir (ministère chargé de l'environnement) peut se lancer dans l'évaluation d'autres instances de pouvoir (action des ministères techniques), grâce notamment à la création d'une tierce instance (l'instance ad hoc d'évaluation). L'activité déployée par les chargés d'évaluation pour assumer la dissymétrie structurante de cette situation a été selon moi déterminante pour la clarté et l'impact des résultats de l'évaluation.
- 72 Les travaux de Billé (2004) et Leroy (2006) illustrent les initiatives prises dans le cadre de notre groupe de recherche pour promouvoir des recherches évaluatives « institutantes » qui, au regard des points aveugles ou des blocages de certaines

situations, travaillent à mettre en lisibilité la gestion d'un problème public donné sans l'appui d'une procédure administrative ad hoc.

- 73 L'évaluation des politiques illustre donc bien, dans un domaine d'application précis, la problématique plus générale de la critique pluraliste portée par le cycle RES.

Références

Billé, R. (2004). *La gestion intégrée se programme-t-elle? Mise en oeuvre et évaluation au delà des labels (thèse de doctorat)*. Paris, ENGREF

Cattan, A. et L. Mermet (1994). *Evaluation des politiques publiques en matière de zones humides - rapport de deuxième phase et recouplement avec la première phase*. Paris, ASca/Commissariat Général du Plan - Instance d'Evaluation des politiques publiques en matière de zones humides

CIME (1994). *Les Zones Humides, Rapport de l'Instance d'Evaluation*. Paris, La documentation française.

Deleau, M. (1986). *Evaluer les politiques publiques*. Paris, La documentation française

Guba, E. G. et Y. S. Lincoln (1989). *Fourth generation evaluation*, SAGE.

Lascoumes, P. et M. Setbon (1996). *L'évaluation pluraliste des politiques publiques - enjeux, pratiques, produits*. Paris, G.A.P.P.-CNRS/Commissariat Général du Plan

Latour, B. (2006). *Nous n'avons jamais été modernes - essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.

Leroy, M. (2006). *Gestion stratégique des écosystèmes du fleuve Sénégal : action et inaction publiques internationales*. Paris, L'Harmattan.

Mermet, L. (1996). "Les études d'évaluation entre stratégie et méthodologie - l'exemple des politiques publiques en matière de zones humides." *Gérer et Comprendre*(n°46): 55-64.

Mermet, L. (2006 [1998]). *L'analyse stratégique de la gestion environnementale - illustrée par les tribulations d'un noyau de population relictuel d'ours bruns (Ursus Arctos) dans les Pyrénées Occidentales Françaises*. Paris, Editions de l'ENGREF.

Mermet, L. et G. Barnaud (1997). "Les systèmes de caractérisation des zones humides : construire l'expertise sous pression politique; Natures Sciences Société, vol 5, n°2, 31-40, 1997." *Natures, Sciences, Sociétés* 5(2): 31-40.

Mermet, L. et G. Barnaud (1999). "L'action publique en matière de zones humides : revue 5 ans après l'évaluation des politiques publiques de 1994." *Responsabilité & Environnement*(14): 75-78.

Mermet, L., R. Billé, et al. (2005). "L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement." *Natures, Sciences, Sociétés* 13(2).

Monnier, E. (1992). *Evaluation de l'action des pouvoirs publics*, Economica.

Patton, M. Q. (1986). *Utilization-focused evaluation*, Sage.

Rossi, P. H. et H. E. Freeman (1998). *Evaluation : a systematic approach*, Sage.

Viveret, P. (1989). *L'évaluation des politiques et des actions publiques - propositions en vue de l'évaluation du revenu minimum d'insertion*. Paris, Rapports au Premier Ministre

